

on se rend compte que la plupart d'entre eux n'ont jamais joué qu'au golf, et peut-être médiocrement. Leur connaissance des sports s'arrête là. Aujourd'hui, le travailleur a de plus en plus de loisirs. L'automatisation qui se répand de plus en plus étend les loisirs. Les heures de travail sont écourtées et l'on dispose de plus de temps libre. Personne n'est responsable de cet état de choses. On dirait que le gouvernement vient tout juste de s'en rendre compte. Les yeux se décillent enfin. A mon avis, monsieur l'Orateur, les corps intermédiaires, notamment les syndicats ouvriers, devraient pouvoir nommer des sénateurs; ainsi nous aurions des gens qui parlent en connaissance de cause. Ils auraient parlé en connaissance de cause dans l'affaire de Hal Banks, par exemple. Le ministre des Transports (M. Pickersgill) en a parlé tantôt. Je serais étonné d'apprendre que bon nombre de sénateurs s'y connaissent en matière de syndicats ouvriers ou qu'ils les défendent. Certains d'entre eux auraient peut-être défendu les intérêts financiers en jeu dans cette question. Mais je regrette que les sénateurs de ce calibre ne soient pas plus nombreux.

Nous pourrions faire nommer des sénateurs par le gouvernement fédéral—un tiers; pas plus. Le gouvernement du pays, le gouvernement fédéral, serait ainsi représenté au Sénat. Les gouvernements provinciaux pourraient y être représentés et les corps intermédiaires aussi; trois tiers, équitablement répartis, voilà une réforme possible. Les sénateurs pourraient être nommés pour dix ans, et nommés ensuite pour dix ans de plus selon leurs services des dix années antérieures au Sénat, comme il en est pour chaque membre de la Chambre.

• (4.40 p.m.)

En effet, un député qui veut être réélu est jugé sur ce qu'il a fait au cours des quatre années qui précèdent la nouvelle élection. S'il s'est contenté d'user ses fonds de culottes pendant quatre ans, les électeurs ne lui permettront pas de continuer à le faire. Si les sénateurs pensent qu'ils peuvent être assis comme des souches d'une année à l'autre, j'estime que le Sénat devrait être aboli.

Si nos gouvernements veulent des gens responsables qui les aident à gouverner, il me semble qu'ils pourraient utiliser les services du Sénat. C'est pour cela qu'il faudrait y nommer les personnes les plus compétentes. A l'heure actuelle, les sénateurs sont tous gens honorables mais le fait qu'ils soient honorables

ne signifie pas qu'ils s'acquittent de la tâche que l'on devrait attendre d'eux. Je ne veux nommer aucun sénateur en particulier mais il m'est permis de dire que les trois quarts d'entre eux n'assistent pas régulièrement aux séances.

L'abolition du Sénat ferait retomber tout le fardeau de l'administration du pays sur les épaules des membres du gouvernement en cette Chambre. Les gouvernements minoritaires peuvent avoir parfois des opinions pondérées, mais souvent, un gouvernement majoritaire devient roi et maître si une Chambre haute n'exerce aucun contrôle. C'est pourquoi nous avons une Chambre haute, mais il est évident que les membres de cette Chambre ont toujours été nommés par favoritisme politique par les premiers ministres, plutôt qu'en fonction de leur compétence ou de leurs talents à accomplir leur tâche.

A mon avis, il faudrait réformer le Sénat de façon à servir l'intérêt public. Les membres du Sénat pourraient, notamment, s'occuper des commissions royales d'enquête. Nous en avons eu environ 37 dans le passé et elles ont coûté plusieurs millions de dollars. Il me semble que des sénateurs intelligents pourraient être nommés comme commissaires pour aider le gouvernement à mener ces enquêtes. Je crains qu'à l'heure actuelle, trop peu de membres de l'autre endroit puissent remplir ce rôle de façon satisfaisante. Pour la plus grande part, ils ne connaissent rien du monde ouvrier, de l'agriculture, ou de tout autre sujet étranger à la finance. La majorité des membres de l'autre endroit n'ont jamais accompli un véritable travail de leur vie, mais ont été, pour la plupart, des financiers et des administrateurs de compagnies.

En terminant, monsieur l'Orateur, je dirai que je voudrais réformer le Sénat au lieu de l'abolir. Toutefois, mon attitude est radicale par certains côtés, car si le Sénat devait demeurer ce qu'il est, sans aucune réforme, je serais en faveur de l'abolition. Il me semble qu'à l'heure actuelle, le Sénat est rempli de vieux gentilshommes qui n'ont ni autre chose à faire ni d'autre endroit pour dormir. Tout le monde sait qu'ils dorment souvent au Sénat.

**M. E. F. Whelan (Essex-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'hésite à prendre part à un débat sur la réforme du Sénat à la suite de tous les doctes députés qui ont pris la parole. Mais j'espère que, sachant que je suis cultivateur, vous allez vous montrer indulgent et me permettre de parler à bâtons rompus comme d'autres l'ont fait.